

22.0 crédits

5.0 h + 10.0 h

2q

|                        |  |
|------------------------|--|
| Enseignants:           | Deccache Alain ; Robert Annie ; D'Hoore William ; Lorant Vincent ; Darras Elisabeth (coordinateur) ;   |
| Langue d'enseignement: | Français   |
| Lieu du cours          | Bruxelles Woluwe   |
| Thèmes abordés :       | <p>Les séminaires s'articulent à des moments bien précis de l'ensemble du processus de réalisation du mémoire. On peut, à titre indicatif, les situer ainsi dans l'ensemble des étapes du mémoire.</p> <p>1)lancement du mémoire<br/>                 2)séminaire de méthodologie de la recherche en santé publique<br/>                 3)constitution du comité d'accompagnement<br/>                 4)accord du comité d'accompagnement sur partie théorique du mémoire<br/>                 5)séminaire de planification d'intervention en éducation pour la santé<br/>                 6)rédaction du mémoire<br/>                 7)dépôt du mémoire et défense devant jury<br/>                 8)corrections éventuelles et dépôt version définitive du mémoire au secrétariat.<br/>                 (on trouvera une explication plus détaillée de ces différentes phases dans le " Guide-mémoire ")</p>   |
| Acquis d'apprentissage | <p><b>OBJECTIFS GENERAUX</b></p> <p>Ces séminaires ont pour objectifs de :</p> <p>Progresser dans la réalisation de son mémoire<br/>                 Rendre le mémorant capable de défendre un projet et de le structurer avec l'apport d'un groupe<br/>                 Permettre au mémorant de s'initier à sa fonction future cadre en santé publique</p> <p>Par volonté de travailler sur des situations concrètes, le contenu des séminaires est directement axé sur les sujets de mémoire des participants. Ceci donne, par la même occasion, au mémorant l'opportunité de progresser dans la réalisation de son mémoire. Le séminaire joue donc directement un rôle d'aide au mémoire mais il ne remplace en rien le comité d'accompagnement dans sa tâche.</p> <p><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></p> <p>Afin de progresser dans la réalisation de son mémoire, le mémorant devra présenter un certain nombre de produits attendus obligatoirement au terme du séminaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'objet d'étude de son mémoire ;</li> <li>- l'inventaire des questions qu'il se pose a priori ;</li> <li>- une présentation de la revue de littérature ;</li> <li>- la définition des concepts-clés ;</li> <li>- le cadre problématique ;</li> <li>- les questions-problèmes.</li> <li>- Opérationnalisation du cadre problématique ;</li> <li>- Elaboration de la méthodologie de la recherche ou de l'intervention ;</li> <li>- Planification du recueil et du traitement des données.</li> </ul> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Contenu :              | <p>Séminaire 1ère partie :</p> <p>Chaque participant devra fournir une revue de littérature (professionnelle et scientifique) en rapport avec le sujet choisi, complétée d'un cadre conceptuel.</p> <p>Séminaire 2ème partie</p> <p>Chaque participant devra rédiger et fournir un travail de quelques pages sur son cadre problématique général et restreint, et sur les choix méthodologiques de son mémoire : questions-problèmes, méthodes choisies, dispositif de recueil d'information.</p> <p>L'échéance de dépôt des rapports est 1 mois avant la date de délibération de la session d'examen à laquelle l'inscription est prise.</p> <p>NB : Si les rapports sont absents, ou jugés insuffisants, une cote d'échec sera attribuée au séminaire.</p>   |

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <p>Autres infos :</p>               | <p>PREREQUIS</p> <p>Pour pouvoir s'inscrire au séminaire ESP 2297 ou ESP 2298, il est obligatoire d'avoir terminé le séminaire ESP 2198 du 1er Master (sauf dérogation du responsable du Master).</p> <p>CRITERES INDICATIFS POUR L'EVALUATION DES SEMINAIRES</p> <p>QUALITES ATTENDUES DU PRESENTATEUR</p> <p>Exposé préparé.<br/>Présentation claire, précise et structurée.<br/>Exposé resitué dans l'évolution générale du travail.<br/>Capacité d'intégrer les remarques et propositions des présentations précédentes.<br/>Souci d'apprendre quelque chose aux participants et d'apprendre quelque chose d'eux.<br/>Capacité d'inventorier les questions à se poser et d'évaluer la demande éventuelle d'aide.</p> <p>QUALITES ATTENDUES DU PARTICIPANT</p> <p>Pose des questions pertinentes (qualité)<br/>Intervient régulièrement (quantité)<br/>Fait des propositions, suggestions et apporte des informations nouvelles<br/>Intervient de manière appropriée : les commentaires restent centrés sur le problème posé (ne pas s'écarter de l'objet de l'intervention)<br/>Apporte éventuellement des références bibliographiques<br/>Est capable d'utiliser les connaissances du programme EDUS dans ses commentaires<br/>Est capable de se situer dans une position d'intervision au lieu de rester dans une position d'élève (ex. : on " soutient " par principe le présentateur ou l'animateur...)</p> |
| <p>Cycle et année d'étude :</p>     | <p><a href="#">&gt; Master [120] en sciences de la santé publique</a></p>   |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>FSP</p>  |